

Conseil académique de l'université de Poitiers

Composition à compter du 18 décembre 2024

La Présidente de l'université de Poitiers, Présidente du Conseil académique en formation plénière

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 II et D. 719-1 à D. 719-47-5 ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;

- Vu la délibération n°CFVU 20241126_01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Poitiers en date du 26 novembre 2024 portant élection des personnalités extérieures désignées après appel public à candidatures, Représentant du monde socioéconomique, Représentant d'un établissement public local, Personnalité qualifiée, c'est-à-dire désignée à titre personnel par la Commission de la formation et de la vie universitaire ;
- Vu la délibération n°CR-26-11-2024-01 de la Commission de la recherche de l'université de Poitiers en date du 26 novembre 2024 portant élection de la personnalité extérieure désignée après appel public à candidatures dans la catégorie 2 Représentant d'association, d'établissement public local d'enseignement, de grands services publics ou un enseignant-chercheur d'autres établissements publics locaux d'enseignement;
- Vu la délibération n°CR-26-11-2024-02 de la Commission de la recherche de l'université de Poitiers en date du 26 novembre 2024 portant élection de la personnalité extérieure désignée après appel public à candidatures dans la catégorie 3 Personnalité qualifiée, qui peut être un enseignant-chercheur d'un autre établissement public local d'enseignement, c'est-à-dire désignée à titre personnel par la Commission de la recherche;

- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024

portant élection de Virginie LAVAL, présidente de l'université de Poitiers ;

- Vu la délibération n°CFVU 20241209_01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Poitiers en date du 9 décembre 2024 portant avis favorable à la majorité sur la proposition de désignation de Lydie ANCELOT au titre de vice-présidente formation;
- Vu la délibération n°CR-09-12-2024-01 de la Commission de la recherche de l'université de Poitiers en date du 9 décembre 2024 portant avis favorable à la majorité sur la proposition de désignation de Philippe CARRÉ au titre de vice-président de la recherche ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection de Lydie ANCELOT, vice-présidente formation, présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection de Philippe CARRÉ, vice-président recherche, président de la Commission de la recherche ;

ARRÊTE

Article I : Composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article 1er : Collège A

Article 1.1: Secteur 1 – 2 sièges

Monsieur

DESESSARD Laurent

Madame

PIMBERT Agnès

Article 1.2 : Secteur 2 – 2 sièges

Madame

BLOCH Béatrice

Madame

GIL Sandrine

Article 1.3 : Secteur 3 – 2 sièges

Madame

ESPECEL Catherine

Madame

VANDEBROUCK Clarisse

Article 1.4 : Secteur 4 – 2 sièges

Monsieur

SARROUILHE Denis

Madame

PERRAUD Estelle

Article 2 : Collège B

Article 2.1: Secteurs 1 & 4 – 2 sièges

Monsieur

RIDE AU Frédéric

Madame

SCATOLLIN Anne

Article 2.2: Secteur 2 - 3 sièges

Madame

LAMPROU Effrosyni

Monsieur

VIGIER Fabrice

Madame

VOLTE AU Stéphanie

Article 2.3 : Secteur 3 – 3 sièges

Madame

ALAYRANGUES Sylvie

Monsieur

BEAUCHET Romain

Madame

LUCET Isabelle

Article 3: Collège BIATSS

Madame

DELOUVEE Isabelle

Madame

DUFRONT Isabelle

Monsieur

GONZALES Sébastien

Monsieur

MELLOUKI Zakariae

Article 4: Collège Usagers

Article 4.1 : Secteur 1 – 3 sièges

	<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>
Madame	BARANETCHI Alexis	Monsieur	CHAILLOT Mathias
Madame	FORTE Lauriane	Madame	CAPOA Marie-Pierre
Monsieur	LEGRAND-BARBIOT Antoine	Monsieur	MINGOT Eliott

Article 4.2 : Secteur 2 - 5 sièges

	Titulaires		<u>Suppléants</u>
Madame	CHARLES Stella	Madame	DAVANCENS Fanny
Madame	DARIDAN Jeanne	Monsieur	GOUPILLAT Armand
Monsieur	JOUANNE AU Mathis	Monsieur	JOUTEAU Enzo
Monsieur	MOGUEN Jildaz	Madame	BRANGER Marine

Madame **WOJTAS** Lola Monsieur **CARDINE AU Leny**

Article 4.3: Secteur 3 – 5 sièges

<u>Titulaires</u> Suppléants

BLOUQUIT Eugeneson DIASCORN Jules Monsieur Monsieur Madame **BOISSAY** Elise Monsieur GUERIN Raphaël Madame Madame **EDOUARD** Lyvia ROBIN Cvlia Madame GOURDON Noémie Madame FOUCAUD Lucie Monsieur PECYNA Mikaël Monsieur FRANÇOIS Mattéo

Article 4.4: Secteur 4 – 3 sièges

Titulaires Suppléants

Madame CASTEL Nolwenn Madame GERMANEAU-BOURREE Anouk

Madame DA SILVA Lvsa Monsieur MOSSANT Titouan Monsieur TRIPONEL Dorian Madame MENARD Léanne

Article 5 : Collège personnalités extérieures

Monsieur **CARDONA** Laurent Représentant d'un établissement public local d'enseignement

Madame DANIEL LACOMBE Pascale Représentant du monde socio-économique Monsieur **GABORIT** Alois Représentant d'une collectivité territoriale

Madame NORMAND Bénédicte

Personnalité qualifiée, désignée à titre personnel par la CFVU

Article II: Composition de la Commission de la recherche

Article 1er : Collège 1

Article 1.1: Secteur 1 - 2 sièges

Monsieur LAGRANGE Philippe Madame **NIVOIX** Sophie

Article 1.2 : Secteur 2 – 3 sièges

Madame FERRE Gaëlle

Madame **GOUTAUDIER Nelly**

Monsieur ZARIFIAN Julien

Article 1.3 : Secteur 3 – 7 sièges

Madame **BRAQUART-VARNIER Christine**

Monsieur BRUNETIERE Noël CAUET Sébastien Monsieur

Madame DE OLIVEIRA VIGIER Karine

Monsieur **GERVAIS** Yves Madame PETCU Madalina

Madame THIRIET Nathalie

Article 1.4 : Secteur 4 – 4 sièges

Madame **FAVOT-LAFORGE Laure** Monsieur

GUILLEVIN Rémy

Madame

KARAYAN-TAPON Lucie

Monsieur

SAULNIER Pierre-Jean

Article 2 : Collège 2

Article 2.1 : Secteur 1 – 1 siège

Madame

BERRY Elsa

Article 2.1: Secteurs 2 & 4-1 siège

Madame

BOSKOVIC Sanja

Article 2.3: Secteur 3 – 2 sièges

Monsieur

COMBEAU Pierre

Monsieur

TEYCHENE Benoit

Article 3 : Collège 3

Article 3.1 : Secteur 1 – 1 siège

Madame

MICHELET Karine

Article 3.2 : Secteur 2 – 2 sièges

Madame

JOLLET Anne

Madame

MOIOLI Aurélie

Article 3.3: Secteur 3 – 2 sièges

Monsieur

FLAGEUL Cédric

Madame

DELPECH Nathalie

Article 3.4 : Secteur 4 – 1 siège

Madame

BON Delphine

Article 4 : Collège 4 – 1 siège

Monsieur

MARTIN Pascal

Article 5: Collège 5 – 3 sièges

Monsieur

CHESNET David

Madame

CRAPART Stéphanie

Monsieur

LAFOREST Claude

Article 6 : Collège 6 – 2 sièges

Madame

DEMANGEAU Karine

Monsieur

Madame

BOUCHET Samuel

Article 7 : Collège Usagers

Article 7.1: Secteur 1 – 1 siège

Titulaire

Vacance de siège

Suppléant

Article 7.2 : Secteur 2 – 1 siège

LENEVEZ Laureline

Monsieur

Suppléant

RAMSAMY Guillaume

Article 7.3: Secteur 3 – 1 siège

Titulaire

Monsieur FRANCISCO Victor Madame

Suppléant LORCERY Alison

Article 7.4 : Secteur 4 – 1 siège

Titulaire Vacance de siège Suppléant

Article 8 : Collège personnalités extérieures

Madame **GIONNET Karine** Représentant d'association, d'établissement public local d'enseignement, de grands services publics, ou un

enseignant-chercheur d'autres d'établissement public local

d'enseignement

Monsieur Madame

Vacance de siège

Représentant du monde socio-économique Représentant d'une collectivité territoriale

Monsieur

DAGICOUR Ombelyne

VANOUDHEUSDEN Romain

Personnalité qualifiée, désignée à titre personnel par la CR

Article III: Composition et présidence du Conseil académique en formation plénière

Le Conseil académique en formation plénière est constitué par la réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire et de la Commission de la recherche.

Le Conseil académique en formation plénière est présidé par la Présidente de l'université de Poitiers, Virginie LAVAL.

Article IV: Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté au Recueil des actes administratifs de l'université de Poitiers.

Page 5 sur 6

Fait à Poitiers, le 18 décembre 2024

La Présidente de l'université de Poitiers, Présidente du Conseil académique en formation plénière,

Virginie LAVAL